



NEWSLETTER

BONNE ANNÉE

2023



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- De nouvelles connaissances RH et indemnitaires
- La signature des conditions générales d'utilisation : il ne reste que quelques jours !

NOUVEAUTÉS

- Réforme de la haute fonction publique : retrouvez l'ensemble des tableaux de reclassement dans le chatbot
- Le modèle d'état liquidatif associé à l'indemnité
- Bilan des nouveautés 2022
- Perspectives 2023

De nouvelles connaissances RH ...

En janvier, une **nouvelle thématique** vient enrichir les connaissances RH de Rebecca.

Désormais Rebecca peut vous renseigner sur les **nombreuses autorisations d'absence** existantes.

Vous pourrez également tester vos connaissances sur le **temps partiel thérapeutique** grâce à un nouveau **QCM**.

... et indemnitaires

Ce mois-ci n'hésitez pas à m'interroger sur les indemnités **200041 - Forfait mobilité durable** et **200042 - Forfait télétravail** pour connaître les dernières évolutions réglementaires sur le sujet !

La signature des conditions générales d'utilisation : il ne reste que quelques jours !

Très prochainement, le chatbot Rebecca ne sera accessible qu'en mode SaaS. Pour continuer à l'utiliser, chaque partenaire devra en avoir signé les conditions générales d'utilisation (CGU) d'ici le 01/02/2023.



Réforme de la haute fonction publique : retrouvez l'ensemble des tableaux de reclassement dans le chatbot

Suite à la Réforme de la Haute fonction publique, **retrouvez les tableaux de reclassement des différents corps concernés** (corps des administrateurs de l'Etat et corps en extinction ayant exercé leur droit d'option) dans le chatbot Rebecca (en mode SaaS).

Pour les consulter, il suffit de **saisir les mots-clés** suivants :

- « **Réforme haute fonction publique** » pour connaître l'ensemble des corps concernés,
- ou « **Reclassement** » + « **corps** » pour obtenir les différents tableaux de reclassement du corps choisi. Par exemple, pour le corps des administrateurs du conseil économique, social et environnemental. Vous pouvez saisir « Reclassement CESE » ou « reclassement administrateur conseil économique social environnemental ». Vous obtenez alors le résultat suivant :

Plus de propositions dans la catégorie suivante :

▼ Reclassement des administrateurs du Conseil économique, social et environnemental (CESE)

- Reclassement du grade d'administrateur du conseil économique, social et environnemental au grade d'administrateur du 1er grade (après exercice du droit d'option)
- Reclassement du grade d'administrateur hors classe du conseil économique, social et environnemental au grade d'administrateur du 2ème grade (après exercice du droit d'option)

Si dans ce cas, c'est le grade d'administrateur hors classe qui vous intéresse, cliquez sur la 2ème proposition. Notre chatbot vous fournira le tableau de reclassement correspondant (document PDF) et les références juridiques avec leur lien vers Légifrance.

Grade d'origine			Grade de reclassement			
Administrateur hors classe du conseil économique, social et environnemental			Administrateur du 2ème grade			
Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Echelon	Indice Brut	Indice majoré	Ancienneté attribuée (dans la limite de la durée de l'échelon)
8 - chevron III	HEBbis3	1 124	12	1200	961	Ancienneté supérieure à 3 ans dans le chevron : 12 mois Ancienneté inférieure ou égale à 3 ans dans le chevron : 6 mois
8 - chevron II	HEBbis2	1 095	11	1152	927	3/2 de l'ancienneté acquise
8 - chevron I	HEBbis	1 067	10	1097	888	12 mois
7 - chevron III	HEB3	1 067	10	1097	888	6 mois
7 - chevron II	HEB2	1 013	9	1042	844	3/2 de l'ancienneté acquise
7 - chevron I	HEB	972	8	981	795	12 mois
6 - chevron III	HEA3	972	8	981	795	6 mois
6 - chevron II	HEA2	925	7	910	741	12 mois
6 - chevron I	HEA	890	7	910	741	6 mois
5	1027	830	6	860	703	1/2 de l'ancienneté acquise
4	977	792	5	808	663	1/2 de l'ancienneté acquise
3	912	743	4	752	621	3/4 de l'ancienneté acquise
2	862	705	3	695	577	3/4 de l'ancienneté acquise
1	813	667	2	634	531	3/4 de l'ancienneté acquise



Retrouvez également au niveau des notifications :

le "**guide de la réforme de la haute fonction publique : traduction dans les SIRH**"



Le modèle d'état liquidatif associé à l'indemnité

Les modèles d'états liquidatifs sont désormais disponibles au sein du chatbot Rebecca !

L'état liquidatif correspond à la pièce justificative du paiement d'une indemnité à un agent public à transmettre au comptable par le service gestionnaire RH.

La modélisation de ces états, **au nombre de 25**, est le résultat d'une co-construction interministérielle menée dans le cadre de plusieurs ateliers animés par le bureau de l'analyse règlementaire et des référentiels interministériels (BARRI) du CISIRH.

Ces **modèles-type** précisent les données strictement utiles au comptable devant y figurer. Validés par le bureau 2F-CE2A de la DGFIP, ils permettent de :

- Traiter la plupart des 1500 indemnités existantes,
- Faciliter les échanges entre gestionnaires GA/PAYE et les services liaison-rémunération (SLR),
- Assurer une égalité de traitement entre les ministères,
- **Diminuer les mauvaises pratiques, donc diminuer le nombre de rejets,**
- Préparer la production automatique des états liquidatifs par les SIRH et leur dépôt dans le dossier comptable numérique de l'agent.

Ces modèles d'états liquidatifs sont également disponibles sur notre portail PISSARHO.



POUR EN SAVOIR PLUS

Consulter la fiche 200041 INTER FORF. MOBILITES DURABLES v1

Consulter l'état liquidatif

1

Adm: (*)

2

Zone en-tête / Morceaux

Page de mois de: (*)

(Code ventilation budgétaire)
Programme: (*)
Compte PCE: (*)

Code PCE: (*)

Action - Sous-action: (*)
(Article d'exécution:)

Etat Liste MVT 22 avec numéro d'ordre montant calculé par l'application PAY

Zone textes de référence (*)

Date d'effet	NIR (*)	n° dossier	numéro d'ordre	Nom Prénom (*)	Libellé Grade (*)	Code taxt (**)	Donnée A (**)	Donnée B (**)

Lieu + date (*)

[fonction du sigetsaire] (*)

[nom du sigetsaire] (*)



Bilan des nouveautés de l'année 2022

Simplification des réponses RH

Tableaux de reclassement de la réforme de Haute fonction publique

Association de l'indemnité au modèle d'état liquidatif

Création de tutoriels pour un meilleur usage du chatbot Rebecca

Mise à disposition des guides et outils du CISIRH

Mise à disposition des indemnités de la Cour des comptes et du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Valorisation des références juridiques

Intégration de nouvelles thématiques RH

Passage en mode SaaS

1er QCM indemnitaire



Perspectives 2023

Règles de promouvabilité des corps interministériels

Poursuite des évolutions de l'outil dans le but d'améliorer l'expérience utilisateur

Formulaire de contact

Nouvelles connaissances RH et indemnitaires



Pour une utilisation éco-responsable de cette newsletter : n'imprimez ce document qu'en cas de stricte nécessité.